



TEXTE ADOPTÉ n° 169
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2012-2013

27 juin 2013

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification du traité
instituant un **partenariat de défense** entre la République française
et la **République de Côte d'Ivoire**,*

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
EN PREMIÈRE LECTURE.

L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros : 426, 994 et 931.

Article unique

Est autorisée la ratification du traité instituant un partenariat de défense entre la République française et la République de Côte d'Ivoire (ensemble une annexe), signé à Paris, le 26 janvier 2012, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 27 juin 2013.

Le Président,
Signé : CLAUDE BARTOLONE

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 426.



ISSN 1240 - 8468